

## Section 0. Avis d'appel d'offres

**Nom de l'Autorité contractante :** Mairie de Cotonou

**Objet :** ACCORD CADRE TRIENNAL POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE CHARGE DE LA MISE EN PLACE DE LA FLOTTE DE COMMUNICATION AU PROFIT DE LA MAIRIE DE COTONOU (RELANCE)

**Référence SIGMAP du DAO :** S\_DSI\_122944

**Avis n° :** 016/2026/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 01/04/2026

**Identification de la procédure :** Appel d'Offres Ouvert Nationale (AOON)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de **la mairie de Cotonou** publié sur le portail web des marchés publics le **27 mars 2026 (version 2)**.
2. La Mairie de Cotonou a inscrit dans son budget des fonds propres, afin de financer **la mise en place d'un mécanisme efficace de communication interne et externe**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de **l'accord-cadre triennal pour le recrutement d'un prestataire chargé de la mise en place de la flotte de communication au profit de la Mairie de Cotonou**.
3. La Mairie de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants: **mise en place de la flotte de communication par un opérateur de téléphonie mobile au profit de la Mairie de Cotonou**. Ce marché est en lot unique.

Les variantes ne sont pas autorisées.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés publics ; Email : [prmpcotonou@mairie.bj](mailto:prmpcotonou@mairie.bj) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** tous les jours ouvrables de **08 Heures à 12 Heures 30 minutes et de 14 Heures à 17 Heures 30 minutes heure locale**.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

**a) Pour les anciennes entreprises**

**- Exigences techniques et expériences :**

- ✦ Être un **opérateur GSM, spécialisé dans le domaine de la téléphonie mobile**, justifié par le registre de commerce, les statuts ou tout autre document (agrément/autorisation d'exercice de l'activité au Bénin) ;
- ✦ Avoir effectivement exécuté en tant que **prestataire** ou **sous-traitant**, au cours des trois dernières années (**2023, 2024 et 2025**) et de **l'année en cours, au moins deux (02) marchés de mise en place d'une flotte mobile et/ou solution de communication professionnelle et/ou de standard téléphonique professionnel** de montant au moins égal à soixante millions (**60 000 000**) de francs CFA HTVA chacun, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception définitive assorties des contrats (page



de garde, page portant le montant du marché et la page de signature en copies simples), délivrée par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- ✦ Disposer d'un personnel ayant les qualifications et expériences exigées au point 5 de la sous-section C. critères de qualification et d'évaluation.

- **Exigences financières :**

- ✦ Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de cinq millions sept-cents quatre-vingt-onze mille cinq-cents vingt-cinq (**5 791 525**) francs CFA, justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant son correspondant au Bénin.
- ✦ Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) au moins égal à cent-trente millions trois-cent neuf mille trois-cent vingt-trois (**130 309 323**) francs CFA HT, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 point 1.

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

- ✦ Être un **opérateur GSM, spécialisé dans le domaine de la téléphonie mobile**, justifié par le registre de commerce, les statuts ou tout autre document (agrément/autorisation d'exercice de l'activité au Bénin) ;
- ✦ Disposer d'un personnel ayant les qualifications et expériences exigées au point 5 de la sous-section C. critères de qualification et d'évaluation.

- **Exigences financières :**

- ✦ Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de cinq millions sept-cents quatre-vingt-onze mille cinq-cents vingt-cinq (**5 791 525**) francs CFA, justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant son correspondant au Bénin.
- ✦ Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises ayant moins de trois (03) années d'exercice fourniront les états financiers de leurs années d'exercice dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 point 1.
- ✦ Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels indiquant l'objet du marché, de montant égal à cent-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent soixante-dix-sept (**119 884 577**) francs CFA.

**Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.**

7. La durée du présent accord-cadre est de trois (03) ans non renouvelables. Il sera mis en œuvre par émission de bons de commande au fur et à mesure sans remise en concurrence selon les clauses et conditions dudit accord-cadre, conformément à l'article 41 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution de chaque bon de commande y sera précisé.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 09/04 **2026**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la **mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la**



**ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par **voie postale**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge<sup>1</sup> établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** au plus tard le **07/05/2026 à 10 heures (heure locale)**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble le même jour que la date dépôt à 10 heures 30 minutes (heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un million quarante-deux mille (**1 042 000**) francs CFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres à condition de justifier le statut de MPME par la production de l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi N° 2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le **07/04/2026**



**Manet Floriana C. GAZARD**  
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS



<sup>1</sup> Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse [www.arpmp.bj](http://www.arpmp.bj)